

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU BAS-SAINT-LAURENT

Nom de l'installation visitée : CENTRE D'HÉBERGEMENT DE RIMOUSKI

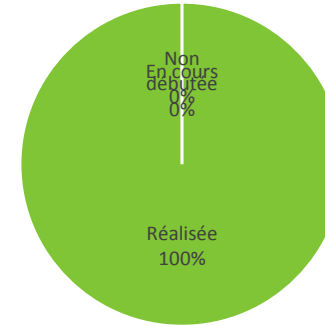
Région : BAS SAINT LAURENT

Date de la visite : 12 juillet 2017

Date de transmission au MSSS: 2 octobre 2017

1ère reddition de comptes 12 juillet 2019

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	0	0	3	3
Les activités de la vie quotidienne dans un milieu adapté	0	0	4	4
Total	0	0	7	7

PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES STRUCTURANTES ET CONTRIBUANT À FAVORISER UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au 12 juillet 2018			Reddition de comptes au 12 juillet 2019		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
		1	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à offrir un milieu de vie de qualité tel que préconisé dans les orientations ministérielles.		X		
2	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à améliorer la mise en place de pratiques conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.			X			X
3	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la continuité des interventions de l'équipe soignante.			X			X

PARTIE 2: LE RÉSIDENT EST INTÉGRÉ DANS SON NOUVEAU MILIEU DE VIE ET RECOIT LES SOINS ET L'ASSISTANCE REQUIS LORS DE SES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE, DANS UN MILIEU ANIMÉ OÙ LES ESPACES DE VIE SONT PERSONNALISÉS, ADAPTÉS ET CHALEUREUX

4	Le MSSS recommande que l'établissement s'assure que les pratiques concernant les soins et l'assistance répondent mieux aux besoins des résidents.		X				X
5	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour que chaque résident ait une position adéquate lors des repas.		X				X
6	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement afin que les lieux soient adaptés.			X			X
7	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement afin que les lieux soient sécuritaires.			X			X